

homme seul peut à peine s'y introduire ; profonde à l'intérieur, il est impossible d'y pénétrer par tout autre point.

Pendant que l'on cerne la grotte de toutes part, arrive un autre détachement de gendarmerie mobile, commandé par le brigadier Orsaltoni.

Après avoir constaté le nombre des morts et la nature des blessures, après avoir fait une visite minutieuse des lieux et en avoir tracé un plan, on reconstruit cette grotte était inexpugnable.

Mais déjà deux jours et deux nuits s'étaient écoulés; les militaires, harassés de fatigue, étaient exposés aux coups du bandit sans défense.

Quant à Pierre-Jean Mussoni, il a, avant de mourir, appelé auprès de lui le gendarme Muselli, son ancien camarade, et après l'avoir félicité de son succès, il lui a fait cadeau de sa longue-vue, qu'il portait sur lui.

« M. le substitut du procureur de la République s'empresse de requérir M. le commandant de place de Corte d'expédier, sans retard, une grande quantité de poudre et de grenades pour achever de faire sauter la grotte.

« Les gendarmes qui gardaient l'issue de la grotte se relevaient tour à tour; l'un d'eux, le nommé Caudé, voulant porter de l'eau à l'un de ses camarades, s'approche trop près de la grotte, il reçoit une balle et tombe à peu de distance de là.

« Comme les nouvelles munitions tardaient à arriver, le capitaine Saint-Marc veut parlementer avec le bandit, une conversation s'engage alors entre eux.

répond le bandit. — Puisque tu ne veux pas te rendre, sors donc, si tu as du courage, viens te battre face à face.

« Enfin, dans la nuit du quatrième jour, on annonce l'arrivée des munitions destinées à faire sauter la grotte; il est minuit, la faible clarté de la lune permet à peine de distinguer les personnes à quelques pas.

« Au moment où le bandit se disposait à faire encore usage de son arme, le maréchal-des-logis Pasqualaggi le couche en joue et l'étend raide mort, le coup avait porté à la tête.

« Les magistrats ont pu constater dans leur procès-verbal qu'on n'a trouvé dans l'intérieur de la grotte qu'un morceau de viande de chèvre, encore crue et à moitié corrompue, sans aucune espèce de boisson.

« Quant à Pierre-Jean Mussoni, il a, avant de mourir, appelé auprès de lui le gendarme Muselli, son ancien camarade, et après l'avoir félicité de son succès, il lui a fait cadeau de sa longue-vue, qu'il portait sur lui.

« Son frère Xavier, qui a reçu une balle dans le cou, n'a pu être arrêté; il s'est, dit-on, présenté à des bergers auxquels il a ordonné, sous peine de mort, de lui extraire la balle avec la pointe de son stylet.

« Ce sont eux qui le paieront. »

ÉTRANGER.

ANGLETERRE (Londres), 21 septembre. — Au moment où de brillants équipages et de nombreux cavaliers revenaient des courses d'Epsom, une troupe d'enfants, parmi lesquels se trouvaient des hommes plus âgés, se sont amusés à jeter des œufs pourris dans les voitures.

avaries. Plusieurs de ces jeunes gens ont été arrêtés en flagrant délit, et renvoyés, les uns devant la Cour criminelle centrale, les autres devant la Cour du banc de la reine.

— M. Robinson, marchand de bois d'acajou et de bois de menuiserie, a loué de la compagnie du chemin de fer des comtés de l'ouest quatre arcades du viaduc qui se trouve à Bethnal-Green, dans un faubourg de Londres.

« — Puisse (Posen), le 21 septembre. — On se rappelle, peut-être, le duel à outrance qui eut lieu en janvier dernier, entre deux élèves du Gymnase de notre ville.

« C'est ce matin que la Cour d'assises de Posen a eu à juger Brodnicki et Anselmo Zeenkowicz, dont le dernier, atteint par la balle de son adversaire, resta mort sur la place.

« A dix heures, les trois accusés, âgés de quinze à dix-sept ans, ont été introduits; leur mise de bon goût et leurs manières distinguées annonçaient qu'ils appartiennent à la haute noblesse du grand-duché de Posen.

« Les accusés ont entendu avec résignation la lecture de l'acte d'accusation, et ils ont confirmé les aveux complets faits par eux dans l'instruction.

« Leur défenseur, M^r Zaycobawski, a fait valoir en leur faveur leur extrême jeunesse et les terribles préjugés sur le point d'honneur, qui malheureusement existent encore parmi les Polonais du Grand-Duché.

« Le jury a apporté un verdict affirmatif sur toutes les questions, et la Cour a condamné Brodnicki à six ans de simple emprisonnement, et Podelitzki et Thomas Wroblewenzki à dix-huit mois de la même peine.

« Après l'audience, le jury a signé une supplique au roi, où il supplie S. M. d'accorder grâce pleine et entière aux

condamnés, et la Cour elle-même s'est associée à cette demande.

Erratum. — Dans notre numéro du 28 courant, nous avons dit par erreur que la 29^e année des Cours de M. Lévi Alvarez, s'ouvrira le 6 octobre, c'est le 9 qu'il faut lire.

Bourse de Paris du 29 Septembre 1851, AU COMPTANT.

Table with columns for various financial instruments like '3 0/0 j. 22 juill.', 'Oblig. de la Ville', and 'FONDS ÉTRANGERS'. Includes values and percentages.

CHEMINS DE FER COTES AU PARQUET.

Table with columns for railway companies like 'Nord', 'Orléans', and 'Paris à Orléans', listing prices and dividends.

Opéon. — Le théâtre de l'Opéon reprend, ce soir, les Familles, comédie en 5 actes, de M. Ernest Serret.

— VAUDEVILLE. — C'est demain mercredi, 1^{er} octobre, que s'ouvrira les portes de ce théâtre. Le Prologue aura pour interprètes principaux MM. Delannoy, René Lugnet, M^{lle} Octave, Renaud, Irma et Saint-Marc.

SPECTACLES DU 30 SEPTEMBRE.

- OPÉRA. — COMÉDIE-FRANÇAISE. — OPÉRA-COMIQUE. — OPÉON. — OPERA-NATIONAL. — VARIÉTÉS. — GYMNASIE. — THÉÂTRE-MONTANSIER. — PORTÉ-SAINTE-MARTIN.

AVIS IMPORTANT.

Les Insertions légales, les Annonces de MM. les Officiers ministériels et celles des Administrations publiques doivent être adressées directement au bureau du Journal.

Le prix de la ligne à insérer une ou deux fois est de... Trois ou quatre fois... Cinq fois et au-dessus.

Ventes immobilières. AUDIENCES DES CRIÉES. GRANDE MAISON AVEC JARDINS A ÉCOUEN. Etude de M^e A. COULBEAUX, avoué à Pontoise.

de première instance séant à Pontoise, le mardi 7 octobre 1851, heure de midi, D'une grande MAISON à usage d'hôtel, connue sous le nom d'Hotel de Lille.

Mise à prix : 8,000 fr. S'adresser pour les renseignements : 1^{er} A M^e A. COULBEAUX, avoué, demeurant à Pontoise, Grande-Rue, 26; 2^e A M^e Masson, avoué, demeurant à Pontoise, rue de la Coutellerie, 24.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES. CENT ACTIONS. Adjudication, en l'étude de M^e AUMONT-THÉVILLÉ, notaire à Paris, boulevard Saint-Denis, 19, le 6 octobre, à midi, en dix lots, De CENT ACTIONS de la Société du Charbonnage Le Bonnet et Veine-à-Mouches, près Mons.

ÉTUDE DE NOTAIRE, chef-lieu d'arrondissement, sort de Paris, à céder à 133,000 fr., facilités. S'adr. à M^e Barny, rue Trévise, 44 (Affr.) (3862)

OUVRAGES CLASSIQUES de M. D. Lévi Alvarez, formant un cours complet et méthodique de GRAMMAIRE, de LITTÉRATURE, d'HISTOIRE, de GÉOGRAPHIE, de SCIENCES NATURELLES et de CALCULS — Chez l'auteur, rue de Lille, 17. (3857)

MICROSCOPE GAUDIN grossiss. de 3,000 fois en surf. Lentilles en cristal de roche fondu, 2 f. 50 et 6 f.; avec boîte en acajou, 3 f. 50 et 6 f. Par la poste, 4 f. en sus. Objet d'amusement. Indépendant M. Gaudin, r. de Varennes, 38. Dép. r. des Jeûneurs, 41 au 2^e. (3779)

MAUX D'YEUX. La pomnade de la veuve FARNIER est le remède le plus efficace et le seul régulièrement autorisé par

décret impérial (1807). Dépôt à la pharmacie carrefour de la Banque, et Jutier, r. du Vieux-Colombier. (3852)

INSTITUTION DIRIGÉE PAR M. ALEX. DE SAILLET RUE BLAISE, 7. RÉPÉTITIONS DU COLLÈGE CHAPTAL ET DU LYCÉE BONAPARTE. — PRÉPARATION À L'ÉCOLE DE ST-CYR.

W. ROGERS. INVENTEUR DES DENTS OSANORES. sans crochets ni ligatures, auteur du Dictionnaire des Sciences dentaires et de l'Encyclopédie du Dentiste, etc., regus par l'Académie de Médecine. 270, rue SAINT-HONORÉ en face le PASSAGE DELORME.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1851 dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFAIRES.

SOCIÉTÉS. Perception générale des Recouvrements, rue des Pelles-Ecuries, 6. Suivant acte sous signatures privées, en date à Paris du vingt-cinq septembre mil huit cent cinquante-un, enregistré.

ÉTUDE DE M^e G. REY, avoué-adjuré, rue Croix-des-Petits-Champs, 25. D'un acte sous signatures privées, en date à Paris du 22 septembre mil huit cent cinquante-un, enregistré.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers.

REPARTITION. MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BERTHAUD Jean-Baptiste, boulanger, à Courbevois, peuvent se présenter chez M. Henriou, syndic, rue de Cail, 15, pour toucher un dividende de 19 fr. 15 c. par 100, unique répartition (N^o 9859 du gr.).